

Le Domaine des Sources

Notice descriptive : 2^{ème} tranche

Fondations

En béton armé suivant calculs de l'Ingénieur Structure vérifiés et validés par le Contrôleur Technique

Planchers

Rez de Chaussée :

Plancher poutrelles et hourdis isolant avec chape de compression pour les parties habitables
Plancher poutrelles et hourdis ou prédalles béton avec chape de compression lissée pour les terrasses

Etages :

Prédalles en béton armé et dalle de compression lissée pour recevoir un sol souple

Structure

Murs :

Façades et pignons en agglomérés creux de 20 cm, isolant intérieur d'épaisseur permettant de respecter la norme en vigueur : RT 2000.
Bardage bois en façades jusqu'à 20 cm du sol, en dessous et en pignons enduit hydraulique monocouche
Murs séparatifs en agglomérés de ciment pleins de 20 cm d'épaisseur enduits sur les deux faces

Cloisons séparatives non porteuses :

Cloisons alvéolaires et plâtre de 5 cm d'épaisseur, de type placoplâtre ou similaire

Charpente couverture :

Charpente traditionnelle en bois, couverture en ardoise ou ardoise en fibro-ciment de type Kergoat Natura Relief de chez Eternit, y compris traitement des pièces spéciales, faitages, rives, chatières, douilles, etc
Panneaux isolants rampants sur parties habitables rampantes, Faux plafonds plâtre en parties centrales des étages

Menuiseries

Menuiseries Extérieures :

Portes d'entrées métalliques isolantes avec serrure 3 points

Menuiserie coulissante aluminium en séjour
Menuiserie PVC, fenêtres ouvrants à la française, pour chambres et cabines de tous les logements,
Cuisine et W.C. à rez de chaussée des type 2 + cabine

Fermetures :

Volets bois battants repliables en tableaux pour porte-fenêtres des séjours
Volets bois battants repliables pour fenêtre des pièces sèches (chambres et cabines)

Menuiseries intérieures :

Portes intérieures alvéolées sur huisseries métalliques
Placards équipés de tablettes et tringle de penderie avec portes coulissantes.
Escaliers bois, marches sans contremarches, avec garde-corps bois

Terrasses

Sois béton brut lissé
Garde-corps et panneaux séparatifs entre terrasses en bois massif réalisés selon dessins de
l'Architecte

Peinture

Intérieure :

Gouttelette sur murs et plafonds
Peinture glycérophtalique satinée sur portes bois et huisseries métal
Lasure sur escaliers et garde-corps de ceux-ci

Extérieure :

Lasure sur volets bois et garde-corps
Peinture glycérophtalique sur grilles métal

Electricité

L'installation sera conforme aux normes en vigueur (C 15.100 de décembre 2002)

Un tableau de distribution par logement.
Des points lumineux en plafonds ou en applique, à simple allumage ou en va et vient selon les cas
pour : Hall, Séjour, Chambres, Cabine, Dégagement, Bains, W.C., Cuisine, Kitchenette.
Eclairage par bandeau lumineux ou spots dans la salle de bains au-dessus du miroir.
Prises de courant au-dessus des plinthes et sur le plan de travail en Cuisine et Kitchenette.
Prise T.V.
Distribution téléphonique selon réglementation

Chauffage Electrique

Chauffage électrique par convecteurs électriques avec thermostats et régulation. Calcul des
dimensionnements des appareils pour respect des normes en vigueur sur le site de la Salvetat sur
Agout

Ventilation Mécanique Contrôlée

Individuelle par logement : de type simple flux avec entrée d'air dans les menuiseries des pièces sèches (Séjour, chambres, cabines) et extraction en pièces humides (Cuisine, Bains, W.C.)

Sanitaires

Les appareils de salle de bains seront de couleur blanche, les robinetteries chromées de type mélangeur à tête céramique ¼ de tour.

Baignoire acier de dimensions : 1,60 x 0,70 m

Vasque à encastrer

Meuble vasque avec plan lamifié et miroir

Salle de bains handicapés :

Siphon de sol au lieu et place d'un bac à douches

W.C.

Cuvette avec réservoir en céramique, mécanisme silencieux, abattant double rigide blanc

Production d'eau chaude

Ballon individuel électrique d'une capacité de 200 l

Cuisine et Kitchenette

Plan de travail :

Lamifié de largeur 1,40 m comprenant évier inox 1 bac avec égouttoir, plaque de cuisson 4 feux.

Réfrigérateur de 140 l congélateur, lave vaisselle, meuble bas.

Meubles haut :

Rangement avec four micro-ondes, hotte à recyclage, portes avec étagère intérieure

Revêtements de sols

Rez de chaussée :

Carrelage grés émaillé de dimension 30 x 30 cm de classement U3P2, posé sur chape ciment avec mise en place de bandes d'isolant phonique de 1 m de largeur au droit des murs mitoyens

Etage :

Sol plastique en dalles ou en lés, classement U2SP2C2 présentant un affaiblissement acoustique $\Delta I = 18 \text{ Db}$.

Revêtements Muraux

Cuisine et Kitchenette :

Faïences couleur ou parement stratifié au dessus de l'évier entre meuble bas et meuble haut, y compris retour sur 60 cm de largeur

Salle de bains :

Faïences au pourtour de la baignoire, plus habillage du retour de baignoire

Equipements

Télévision :

Il sera installé un équipement collectif de réception multichaines et un système de distribution de chacun des logements jusqu'aux prises intérieures

Piscine :

Il sera réalisé, à côté du Pavillon Accueil, une piscine de 10 m de diamètre réservée aux habitants de la résidence

V.R.D. – Espaces Verts

Cheminements piétonniers de desserte des logements en béton balayé

Voirie et Parkings en enrobé

Espaces verts : plantation d'arbres en adéquation avec l'environnement

Réalisation des divers réseaux, EU-EV, eau potable, EdF, France Télécom, Télévision, enterrés

Eclairage public par bornes lumineuses et éclairages sur mâts.

Ordures Ménagères

Réalisation d'un local de dépose des ordures ménagères pour récupération par les soins des services municipaux. Ce local est équipé d'un siphon de sol et d'une prise d'eau pour le nettoyage

La société se réserve le droit de modifier ou de remplacer certaines prestations par des prestations de qualité équivalentes pour des raisons techniques ou administratives